

NOTRE COMITE
DIRECTEUR

M. Lucien Jardel, professeur,
vice-président du C. D. L.
de Loir-et-Cher.

Mmes

Michel, mère de l'un de nos
héros mort au Champ
d'honneur.

de Lauzière, femme de pri-
sonnier, mère de déporté.
de la Vayssière, veuve du co-
lonel de La Vayssière (Val-
lin).

Degarde, secrétaire départe-
mentale de l'U. F. F.

Viotte, volontaire sur le front
de Bretagne, femme de pri-
sonnier.

Comtesse Catherine de Sparre,
volontaire sur le front de
Bretagne.

Mlle Cochard, des F.P.J.

MM.

Lafaye, dessinateur, lieute-
nant F.T.P.F. et F.F.I.

Abbé Plat, de Vendôme.

Commandant Judes.

Commandant Bourgoin.

Cornilleau, professeur.

Tourneur, directeur de l'Ecole
des Arts Décoratifs, capitai-
ne F.F.I.

Docteur Guimont, maire de
Vendôme.

Pigout, ingénieur des Ponts
et Chaussées à Romorantin.

Edeine, professeur.

Gruau, professeur.

Thébault, directeur de l'E.R.G.
de Salbris.

Pinson, secrétaire de l'U. D.
des Syndicats.

Hannequin, cultivateur à
Chambon.

Biette, métallurgiste à Air-
Equipement.

D^r Cadillac, de Selommes.

D^r Balland, à Pierrefitte-s.-
Sauldre.

Chemin, Président du Group-
ement des Sinistrés.

Cantin, artisan sinistré à
Blois.

Tartarin, commerçant sinistré
à Blois.

Mandard, retraité à Montli-
vault.

Capitaine Barré.

Baglan, représentant de la
C.G.A.

Daudin-Préjean, cultivateur à
Vineuil.

Aimable Reynaut, cultivateur
à Mont.

Boullay, directeur du silo à
Vendôme.

Creuzevaut, rentier.

Segret, instituteur.

Vilpoux, photographe, lieute-
nant F.T.P., secrétaire du
C.L.L. de Blois.

Capitaine Herpin.

Bairon Raoul, maire de Fou-
gères.

Jardel Raymond, maire de
Bracieux.

Armand Jules, maire d'Her-
bault.

NOS MEMBRES DU C. D.

MORTS

AU CHAMP D'HONNEUR

Colonel de la Vayssière (Val-
lin).

Commandant Verrier, de Ven-
dôme.

Lieutenant Lebon, de Blois.

FRONT NATIONAL

DE LOIR-ET-CHER

Pour la Libération et l'Indépendance de la Patrie
Pour l'Unité Française

Siège Départemental :

4, rue d'Angleterre

BLOIS

Téléphone 6-55

Blois, le 19 Septembre 1945

Mr le secrétaire
du F.N. de L&C.

à
Monsieur le Préfet
de Loir et cher

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre du 17 Septembre à propos
des deux attentats ayant eu lieu dans le courant du
mois de Juillet et ayant entraîné la mort de person-
nes.

Je regrette comme vous que cer-
tains Français se soient plus ou moins compromis
sous l'occupation et se soient conduits en mauvais
Patriotes. Il est indéniable que pour les condamner
il eût fallu des éléments et des charges suffisantes
pour éclairer la justice.

Il n'en est pas moins vrai que le
F.N. désapprouve toutes ces actions personnelles.
Nous sommes de par notre origine des démocrates et
nous estimons que justice soit faite, mais faite
d'une manière légale. Il y aurait à craindre des abus
regrettables et nuisibles et, qu'on puisse imputer
odieusement ces actions personnelles aux déportés
politiques rentrant juste à ce moment-là. Ce qui ajou-
terait encore aux souffrances encourues par ces victimes
du nazisme.

Veuillez agréer, Monsieur le
Préfet, l'expression de nos sentiments patriotiques.

P. Mahy

